



Claire GANNE

Nathalie THIERY

Maîtresses de conférences

Avec la participation de Julien KHAYAT

Centre de Recherche Éducation et Formation
Équipe Éducation *familiale et interventions*
sociales auprès des familles

**Les interactions parents-enfants-
professionnel.le.s
en centre parental :
contextes institutionnels, processus et effets**

+ Une innovation socio-éducative qui interroge la protection de l'enfance

- Des innovations issues des réflexions d'acteurs de terrain sur la place des pères en centre maternel, institutionnalisées par la loi du 14 mars 2016.
- Un moyen de tester d'autres modes d'intervention face à des questions vives en protection de l'enfance :
 - Comment articuler protection et prévention?
 - Comment prendre en compte la précarité résidentielle des familles tout en restant dans un cadre de protection de l'enfance?



+ Une recherche visant à
appréhender les dynamiques
d'accompagnement en centre
parental

- Étape 1 : analyse institutionnelle de 10 services accueillant des couples avec enfants.
- Étape 2 : recueil des événements jalonnant le parcours dans les dossiers des 10 dernières familles sorties de 4 centres parentaux (40 situations familiales).
- Étape 3 : 33 entretiens compréhensifs avec les parents et les professionnel·le·s, permettant d'analyser 18 situations familiales.





Des contextes institutionnels variés

(analyse de 10 services)

- Un continuum du centre maternel au centre parental
- Des cadres physiques variés et évolutifs
- Des positionnements différenciés à l'égard de la prévention
- Des durées de séjour très liées au contexte départemental
- Des équipes expérimentées et disposant de formations complémentaires concernant la conjugalité



+ Des familles qui cumulent de nombreux facteurs de vulnérabilité (analyse de 40 dossiers, au sein de 4 services)

- Plus du tiers des parents ont fait eux mêmes l'objet d'une mesure de protection de l'enfance, un quart au moins a vécu des violences intrafamiliales en tant qu'enfant.
- Au moment de l'entrée, les trois quart des couples vivent de prestations sociales, 6 sur 40 ne disposent d'aucunes ressources.
- Durant l'accueil, 14 couples sur 40 connaîtront des situations de violences physiques au sein du couple, presque toutes bidirectionnelles.



+ Une interaction forte entre dynamique conjugale et accès au logement à la

- 15 couples sur 40 se séparent en cours d'accompagnement, ou peu de temps avant la sortie : la séparation peut précipiter la sortie, mais la perspective de la sortie peut précipiter la séparation.
- 25 familles sur 40 accèdent à un logement au moment de la sortie : 20/25 couples, et 5/15 mères séparées.
- L'existence de situations « intermédiaires » (ni en couple ni séparés), difficilement prises en compte par les bailleurs sociaux.



+ Une interaction forte entre violences au sein du couple et mesures de protection à la sortie



- 10 familles / 40 connaissent des mesures de protection de l'enfance à la sortie : AED (3), AEMO (3), placement judiciaire (4)
- Dans 8 cas sur 10 : familles dans lesquelles des violences physiques au sein du couple ont été constatées (5 couples qui se sont séparés, et 3 qui sont restés en couple).
- Dans certains cas, des placements judiciaires précoces correspondent à des accueils en prévention secondaire.

+ Regards croisés sur l'accompagnement

- Un début d'accueil sous le signe de l'aide contrainte
- Une implication forte des professionnel·le·s dans toutes les dimensions de la vie quotidienne
- Des pratiques de soutien à la parentalité marquées par le « faire avec »
- L'importance de la dynamique conjugale



+ Quatre dynamiques interactives d'accompagnement

- Accompagner la construction d'un couple conjugal et parental en demande de repères identificatoires
- Soutenir la mère dans sa maternité, avec le soutien du père tourné vers l'insertion
- Accompagner une femme en difficulté dans sa maternité, contre l'avis du compagnon
- Soutenir le développement d'un enfant en risque



+ Un engagement fort des acteurs

- La création d'une relation forte, chargée d'affects, souvent support de parentification pour les jeunes couples accueillis
- Une posture professionnelle qui nécessite soutien et accompagnement
- Une fin d'accompagnement qui interroge : quel devenir pour les relations? Quel réseau de soutien? Quelle autonomie?



+ Sur quelles bases le lien d'alliance entre les parents et les professionnels se crée-t-il ?

- L'engagement authentique des travailleurs sociaux dans une relation de proximité quotidienne mais aussi affective
- La faiblesse du soutien de la famille d'origine
- La difficulté de construire une alliance avec des couples dont l'accueil relève de la prévention secondaire



+ Recommandations

- Reconnaître le caractère préventif des centres parentaux, ancrés dans une logique de prévention primaire
- Soutenir les professionnel·le·s dans le lien de proximité (binôme, supervision...)
- Renforcer la formation et la recherche concernant les situations de violences situationnelles bidirectionnelles
- Assurer la place des professionnel·le·s formé·e·s à l'observation du jeune enfant



Le rapport et sa synthèse sont consultables en ligne :

<https://fnccp-france.fr/publication-rapport-centres-parentaux>

ou

<https://www.onpe.gouv.fr/appele-offre/appele-doffres-ouvert-loned-pour-lannee-2015>